



# APRES - ACCOMPAGNEMENT AU PARCOURS RÉSIDENTIEL DES MIGRANTS

1 rue Colonel Flatters - 53000 LAVAL

La finalité du dispositif APRES est de favoriser l'autonomie des personnes migrantes en situation régulière à travers l'accès ou le maintien dans un logement autonome sur le territoire de l'agglomération lavalloise.

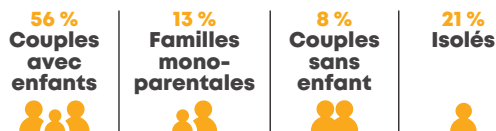
Date d'ouverture : 2010

## Public accueilli

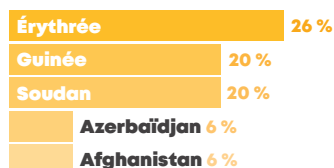
### Répartition des adultes par genre



### Composition familiale des ménages



### Principaux pays d'origine des personnes entrées en 2020



## Activités du dispositif en 2020

Nombre de personnes/ménages entrés :

**35, soit 16 ménages**

Nombre de personnes sorties en 2020 : **57 personnes**

Durée moyenne d'accompagnement des personnes sorties :

**11 mois**

Taux d'accès à l'emploi des personnes sorties : **40 %**

**des personnes**

## Événements 2020

Grâce à un partenariat avec la Ville de Laval et en transversalité inter-dispositif Cada-Huda-APRES, nous avons mis en place des animations régulières au sein d'une salle de sport. Par ailleurs, un partenariat avec l'école Sylvia Terrade à Laval a permis de mettre en place des ateliers socio-esthétiques. Les bénéficiaires de ces activités sont tant physiques que psychologiques. Nous avons également pérennisé le partenariat avec l'Espace Info Énergie pour une sensibilisation sur les gestes favorables à la réduction de la consommation d'énergie dans le logement.

## Exemple d'un parcours d'intégration

Le couple A. est originaire d'Azerbaïdjan et arrivé en France en 2017. Après l'obtention du statut de réfugié, ce couple de seniors a pu intégrer un logement adapté en juillet 2019. Face à leurs problématiques d'isolement et de maîtrise de la langue, un suivi avec le dispositif APRES a été mis en place à l'entrée dans le logement. Plusieurs points ont été abordés tels que la compréhension et la gestion des courriers et du budget ainsi que leur suivi médical en lien avec le PALEX (coordination des acteurs de santé). Madame a été mise en relation avec l'association Hibiscus pour favoriser le lien social avec les bénévoles se déplaçant à domicile. Par ailleurs, en prévision de la perte d'autonomie du couple et des difficultés liées à l'âge, le lien a été fait avec le dispositif MAIA afin de favoriser leur maintien à domicile.

